



2024

MEMORANDUM

Aucune minorité n'est négligeable
Version novembre 2023





TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	Page 1
1. Santé	Page 3
a. Général	
b. Santé mentale	Page 4
c. Personnes intersexes	
d. VIH et IST	
e. Personnes Transgenres	
f. Travailleur·euse·s du sexe	Page 5
g. Personnes lesbiennes, bies, FSF, personnes à vulve	
2. Lutte contre les discriminations	Page 6
a. Général	
b. Don du sang	
c. Aide aux victimes	
d. Sécurité / Justice	Page 7
e. Général	
f. Autodétermination	
g. Intersectionnalité et discriminations croisées	
h. Sport	Page 8
3. Asile et migration	Page 9
a. Accueil	
b. Formation	
c. Divers	Page 10
4. Egalité des chances	Page 11
a. Divers	
b. Infrastructures	
c. Education	
d. Emploi	Page 12
e. Travail du sexe	
f. Sport	
g. Campagnes de sensibilisation	Page 13
5. Jeunesse, vieillesse, famille et parentalité	Page 14
a. Parentalité	
b. Jeunesse	
c. Cohabitation légale	
d. Droits reproductifs	Page 15
e. Seniors	
6. Culture	Page 16
a. emploi	
b. moyens financiers	
c. infrastructures	
d. représentation	
7. Economie	Page 17
8. Glossaire	Page 18



Qui sommes-nous ?

Depuis sa création en 2001, la RainbowHouse travaille à construire une société libérée des stéréotypes et des discriminations afin de promouvoir le vivre-ensemble dans le respect. Elle soutient de nombreuses associations francophones et néerlandophones LGBTQIA+ dans la deuxième ville la plus cosmopolite du monde. Ce réseau associatif unique, engagé et solidaire est à l'image de sa ville, plurielle et interculturelle : aux couleurs de l'arc-en-ciel !

La RainbowHouse compte actuellement plus de septante associations et collectifs membres : des initiatives culturelles, féministes, sportives, d'éducation permanente, pour les jeunes, pour les seniors et des personnes d'origines socio-culturelles diverses, et qui apportent leur soutien aussi bien à des communautés spécifiques qu'à de larges publics. Cet écosystème est un outil unique pour faire progresser les mentalités et créer une réflexion innovante, notamment au travers de commissions collaboratives (Care, FINTA, MediaPol ...). Grâce à cette richesse de points de vue et d'expertise, la RainbowHouse amène des thématiques phares au cœur des débats avec la société civile et les institutions politiques.

Par ailleurs, les associations et les collectifs membres sont à la disposition de toutes pour fournir une assistance juridique, sociale, psychologique ou médicale. La RainbowHouse accueille aussi un café ouvert en soirée, où les personnes LGBTQIA+ et leurs allié·e·s peuvent recevoir des informations, bénéficier d'un accueil chaleureux ou simplement se rencontrer.

En Juin 2024 se dérouleront simultanément les élections régionales, fédérales et européennes. C'est une opportunité qui s'offre à nous.

Rien sur nous sans nous

Le présent document reprend les revendications collectées auprès des associations et collectifs membres de la RainbowHouse et se veut un reflet des besoins exprimés par les communautés LGBTQIA+.

La RainbowHouse a consulté des associations et des collectifs aux expertises variées et défendant des causes diverses afin de rendre compte des blocages de la société actuelle. Nous réitérons l'importance que les décisions collectives qui concernent les personnes LGBTQIA+ soient prises en concertation avec nous, les personnes concernées.

Un appel à la vigilance

A l'approche des rendez-vous électoraux de 2024, nous affirmons qu'aucune minorité ou groupe minorisé n'est négligeable. Nos communautés, notamment les plus isolées, subissent des discriminations et des attaques ciblées qui ont pour but de contester l'universalité des droits humains. Faire reculer l'accès de nos communautés à ces droits fondamentaux, c'est faire reculer la société dans son ensemble.

Nous assistons à un double discours qui s'attaque aux communautés les plus isolées : d'un côté, un mouvement de panique morale tend à stigmatiser certains groupes sociaux ; de l'autre, la marginalisation de ces mêmes populations est utilisée pour leur refuser des droits.

La reconnaissance de toutes identités : un enjeu sociétal

A la RainbowHouse nous pensons que les communautés LGBTQIA+ doivent être unies pour faire face ensemble aux défis contemporains. Il faut considérer des solutions à la fois inclusives et spécifiques. Nous pensons aussi que l'inclusion sociale est une force et que toutes les personnes minorisées doivent être prises en compte. A l'avenir, nous serons davantage vigilant·e·s vis à vis des discriminations croisées et des discriminations intersectionnelles. Reconnaître la multiplicité des modes de vie et la diversité des identités ne se fait pas au



détriment de la majorité, mais au contraire l'enrichit. Par ailleurs, l'affirmation et la visibilisation des identités et expressions de genres, des orientations sexuelles et romantiques ainsi que des caractéristiques sexuées jugées non-conformes à l'aune des normes sociales rigides, ne relève pas uniquement de l'exercice de la liberté individuelle. Le rejet familial ou la stigmatisation sociale que subit un grand nombre de personnes LGBTQIA+ entraînent des difficultés concrètes dans le domaine de l'accès au logement, à l'emploi ou à la santé et peuvent générer un processus global de marginalisation.

Ensemble, continuons à progresser

Ces dernières années, la RainbowHouse s'est engagée, aux côtés des associations concernées, pour la protection de l'intégrité physique des personnes intersexes, pour la dépénalisation du travail du sexe, pour l'auto-détermination des personnes transgenres et pour la fin des discriminations envers les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH) en matière de don du sang. Nous avons en outre soutenu les besoins spécifiques des personnes migrantes LGBTQIA+.

Il y a vingt ans, la Belgique était le second pays au monde à ne plus conditionner l'accès au mariage sur la base du sexe légal des partenaires. Cependant, à l'heure actuelle, la Belgique n'est toujours pas en mesure d'assurer la pleine reconnaissance et la protection des droits des personnes LGBTQIA+ . La Belgique ne respecte donc pas les Principes de Yogyakarta portant sur l'application de la législation internationale des droits humains en matière d'orientations sexuelles, d'identités de genres et de caractéristiques sexuelles .

Nous devons continuer à progresser ensemble, d'autant plus dans cette époque de crispations et de peurs rétrogrades.

L'acronyme utilisé :

Nous utilisons l'acronyme LGBTQIA+ (Lesbiennes, Gays, Bisexuel·les, Transgenres, Queers, Intersexes, Aromantique/Asexuel·les) qui fédère un grand nombre de communautés et reflète le positionnement de la RainbowHouse vis-à-vis de l'inclusivité. Cependant nous reconnaissons la validité de l'usage d'autres acronymes. Notre choix est un choix de commodité et n'exclut en rien les identités non mentionnées.



1 Comme le pointe le dernier rapport ILGA, la Belgique ne garantit pas à 100% le respect des droits des personnes LGBTQIA+. <https://www.ilga-europe.org/report/rainbow-europe-2023/>





Nos revendications sont regroupées en cinq grandes catégories : Santé, Lutte contre les discriminations, Jeunesse, famille et adoption, Asile et migration, Egalité des chances. Les catégories sont parfois arbitraires et sont établies pour des raisons de clarté ; cependant, de nombreuses problématiques demandent à être intégrées dans une réflexion globale.

Pour la RainbowHouse, les thématiques LGBTQIA+ doivent être transversales, bien au-delà des compétences de l'Égalité des Chances et de la Santé. Nous estimons que les décisions budgétaires doivent être reflétées dans chaque service public fédéral, régional et local. Ils doivent inscrire dans chaque domaine de compétences des objectifs et des moyens liés aux communautés LGBTQIA+.

Les revendications sont présentées de manière succincte dans ce document car le but n'est pas de se substituer aux associations expertes et/ou concernées (indiquées à la fin de chaque paragraphe) mais de favoriser les échanges avec les représentant·es des pouvoirs publics.

La santé est un droit fondamental pour tous·tes. Sans accès inclusif à la santé, aucune des autres revendications ne saurait avoir de sens. Les biais lors des prises en charge médical ont des conséquences immédiates sur la vie des personnes les plus discriminées. Il est donc urgent pour la santé de l'ensemble des communautés LGBTQIA+ d'intégrer non seulement les progrès en matière de prise en charge médicale et psychologique, mais aussi de garantir un personnel formé pour être inclusif.

Général

1. **(Entités fédérées)** Une double formation obligatoire du corps médical est nécessaire : a) une sensibilisation aux discriminations liées aux genres et sexes, à la sexualité ou aux modes de vie (famille, co-maternité, polyamour...) pour un traitement respectueux des patient·es. b) Une formation aux besoins spécifiques de la communauté LGBTQIA+ (bien-être, dépistage, transition, neurodivergence...)
2. **(Entités fédérées)** Intégrer les spécificités de la santé des communautés LGBTQIA+ à la formation initiale (cursus universitaire) des professionnel·les de la santé (mentale, physique et sexuelle) et proposer une offre diversifiée de formation continue.
3. **(Fédéral + Entités fédérées)** Dépénaliser la consommation de produits stupéfiants tout en promouvant la Réduction Des risques (notamment en lien avec les pratiques chemsex).
4. **(Entités fédérées)** Garantir l'accès à un réseau de praticien·nes safe et formé·es aux problématiques propres aux personnes LGBTQIA+, ainsi qu'un processus de vérification de la qualité des soins et de la prise en charge.
5. **(Entités fédérées)** Mise à disposition de l'ensemble des outils de réduction de risque dans tous les centres de planning familial (préservatif interne, externe, carré de latex, gant, doigtier, lubrifiant).
6. **(Fédéral)** Exiger une réunion interministérielle sur l'accès aux soins des personnes LGBTQIA+.
7. **(Entités fédérées)** Mettre en place des espaces d'intervision pour favoriser les échanges de pratiques entre professionnel·les.
8. **(International)** La Belgique doit ratifier la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine du Conseil de l'Europe (garantit que les comités d'éthique soit formés aux droits fondamentaux).
9. **(Fédéral)** Création de plusieurs centres de santé LGBTQI+.

Associations membre de référence :



Santé mentale

- (Entités fédérées)** Financer un programme spécifique pour la santé mentale des personnes LGBTQIA+, comprenant notamment la prévention du suicide chez les mineur·es.
- (Entités fédérées)** Inclure systématiquement les professionnels de la santé mentale dans les mesures concernant la santé des personnes LGBTQIA+ (cf revendications 1, 2, 4).
- (Fédéral)** Augmentation des nombres de séances de psychothérapie remboursées par an, en particulier pour les personnes LGBTQIA+.

Associations membres de référence :



Plan F
Centre de Planning Familial - asbl



Personnes intersexes

- (Fédéral)** Interdire les traitements et les interventions chirurgicales non-consenties sur les personnes intersexes, notamment mineures, hors des cas d'urgence ou de demandes spécifiques et éclairées des personnes concerné·es.
- (Fédéral)** Démédicaliser l'approche de l'intersexuation : donner les moyens aux associations qui travaillent à la défense des droits et qui proposent une autre approche.
- (Fédéral)** Mieux prendre en charge les personnes intersexes ayant subi des mutilations chirurgicales et des traumatismes psychologiques et assurer le remboursement systématique des soins qui en découlent.
- (Fédéral)** Mieux informer les personnes intersexes sur leurs caractéristiques sexuelles, et notamment fournir toutes les informations nécessaires pour que leurs décisions reposent sur un consentement complet, libre et éclairé.
- (Fédéral)** Garantir l'accès au dossier médical des personnes intersexes.
- (Fédéral)** Faciliter les recours face aux mauvais traitements, notamment en levant les délais de prescription.

Associations de référence :



VIH et IST

- (Entités fédérées)** Rendre les accès aux traitements préventifs contre le VIH (PrEP et TPE) plus accessibles et transparents. La PrEP doit être accessible hors des centres de santé et des hopitaux universitaires
- (Entités fédérées)** Veiller à assurer le suivi des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) étrangères/migrantes afin de ne pas interrompre les traitements.
- (Entités fédérées)** Élargir le recours aux Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) du VIH aux autres IST.
- (Entités fédérées)** La vaccination contre le HPV papillomavirus ainsi que les hépatites A et B, doit être étendue et rendue gratuite pour les HSH et les PVVIH dans un premier temps, puis pour toute personne quels que soient son âge et son identité de genre dans un second temps.

Associations membre de référence :



Plan F
Centre de Planning Familial - asbl



Personnes Transgenres

- (Fédéral)** Dégenrer les remboursements des soins médicaux, notamment gynécologiques/urologiques (par exemple : les personnes trans masculines ayant changé officiellement leur marqueur de genre sur la carte d'identité ne sont plus remboursées des soins gynécologiques).
- (Entités fédérées)** Rendre les informations sur les bloqueurs de puberté plus accessibles, déstigmatiser leur recours.



25. **(Fédéral)** Rembourser des bloqueurs de puberté.
26. **(Fédéral / Entités fédérées)** Simplifier l'accès aux traitements hormonaux et aux chirurgies de transition
27. **(Fédéral)** Rembourser les traitements hormonaux même lorsqu'ils sont prescrits par un-e généraliste et plus globalement rembourser les parcours de transition.
28. **(Fédéral)** Créer un label de reconnaissance du réseau de soins formé aux personnes transgenres (cf revendication 4).
29. **(International)** Arrêt de la stérilisation forcée en UE.
30. **(International)** Ouverture des parcours de transition dans tous les pays de l'UE et reconnaissance des changements d'identité de genre de manière trans-frontalière

Associations membres :



Travailleur·euse·s du sexe

31. **(Entités fédérées)** Développer un réseau de psychologues familiarisé·e·s avec le travail du sexe
32. **(Entités fédérées)** Lutter contre la stigmatisation dans les centres de santé généraux et de la part du corps médical en général (cf aussi Luttes contre les discriminations)

Association membres :



Personnes lesbiennes, bies, FSF, personnes à vulve

33. **(Fédéral + Entités fédérées)** Mettre en place une réelle politique de santé publique. Financer et soutenir au niveau institutionnel et financier la sensibilisation mais également des dispositifs de santé à destination des personnes lesbiennes, bies, FSF (Femmes ayant des relations sexuelles avec des femmes).
34. **(Entités fédérées)** Inclure systématiquement les personnes lesbiennes et bies dans les enquêtes et les campagnes de sensibilisation liées à la santé
35. **(Entités fédérées)** Communiquer de manière inclusive vers le grand public sur l'utilité des dépistages et des contrôles gynécologiques, en précisant qu'ils s'adressent à toutes les personnes ayant un utérus.
36. **(Entités fédérées)** Créer des affiches et documents d'information sur des thématiques lesbiennes, bies et FSF, et LGBT de manière générale, à diffuser dans les salles d'attente des cabinets médicaux et centres de planning familial.
37. **(Entités fédérées)** Continuer à former et à éduquer le milieu médical concernant les IST chez les personnes lesbiennes, bies, FSF
38. **(Entités fédérées)** Lutter contre la précarité menstruelle en général et en incluant les personnes non-binaires et les hommes transgenres.

Associations membres :



Plan F
Centre de Planning Familial - asbl





LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

(Violence, pénalisation, sécurisation)

Chaque communauté LGBTQIA+ est confrontée à des discriminations et des violences qui lui sont propres. Il est nécessaire de proposer des solutions ciblées face à des situations qui aggravent la précarisation. Il n'est plus question d'accepter d'être toléré-es ; il est temps de réclamer des droits égaux pour toutes.

Divers

39. **(Entités fédérées)** Encourager les campagnes contre les discriminations et les violences (y compris conjugales ou entre partenaires intimes) à l'intérieur même de la communauté LGBTQIA+ (lesbophobie, transphobie, enbyphobie etc...)
40. **(Fédéral + Européen)** Respecter les droits des personnes non-binaires, notamment la non-discrimination. (demandé par la Cour Constitutionnelle).
41. **(Fédéral)** Sensibiliser les compagnies d'assurances afin de prévenir toute forme de discrimination (ex. refus solde restant dû à des PVVIH, i.e. sérophobie).
42. **(Entités fédérées)** Assurer l'accès au logement des personnes LGBTQIA+ et pointer les pratiques discriminantes des propriétaires et des banques. Les services régionaux de l'inspection du logement doivent pouvoir enquêter à la suite d'une plainte liée à un refus de location sur base de l'identité de genre et/ou l'orientation sexuelle.
43. **(Entités fédérées)** Etablir un plan d'action et une augmentation des moyens pour contrer la crise du logement, car les personnes LGBTQIA+ sont les parmi les premières personnes touchées par la précarité.
44. **(Fédéral)** La police doit être mieux formée à reconnaître et à enregistrer les actes LGBTQIA phobes en tant que tels.
45. **(Fédéral)** Unifier les différentes voies de signalement afin d'avoir des statistiques plus précises. Création d'un observatoire des violences faites aux LGBTQIA+.
46. **(International)** : Retirer des transidentités de la liste des maladies psychiatriques DSM (de l'American Psychiatric Association). Se baser sur le CIM-11 à la place.
47. **(International)** : Dépathologiser des variations de caractéristiques sexuelles dans le CIM-11 de l'OMS.
48. **(Entités fédérées)** : œuvrer pour un traitement adéquat des thématiques LGBTQIA+ dans la presse et lutter contre la désinformation notamment en développant la formation.
49. **(Local)** Les changements de genre et de prénom à l'état civil doivent être gratuits.

Associations membres de référence :



Don du sang

50. **(Entités fédérées)** Poursuivre le processus de déstigmatisation des HSH, personnes transgenres et les personnes intersexes, en levant complètement les discriminations en raison du genre et de l'orientation sexuelle. Le questionnaire sur les pratiques à risque doit s'appliquer à tous·tes ne doit pas cibler une communauté particulière, mais bien les pratiques sexuelles réelles.

Association membre :



Aide aux victimes

51. **(Fédéral)** Faciliter les procédures de dépôt de plainte des victimes de discrimination et de violence LGBTQIA-phobes en limitant les étapes et promouvoir la nécessité de reconnaître les critères aggravants lors de dépôt de plaintes.
52. **(Fédéral)** Poursuivre la formation du personnel de la police, notamment en matière de transidentité, d'autodétermination liée aux identités de genre, ainsi que des discriminations et des violences intracommunautaires.



53. **(Entités fédérées - Local)** Créer des centres d'hébergement d'urgence pour les personnes LGBTQIA+ en situation de danger ou confronté·es à des violences homophobes ou transphobes (notamment dans leur lieu de vie), en incluant les petites agglomérations (en plus de celles existant à Bruxelles, Liège, Verviers et Charleroi).
54. **(Entités fédérées)** Créer un numéro unique d'urgence pour les personnes LGBTQIA+ en situation de danger, de grande précarité ou confronté·es à des violences homophobes ou transphobes . Ou former les équipes écoutantes existantes (Télé Accueil, Prévention Suicide, Violences conjugales...) aux spécificités des vécus des personnes LGBTQIA+.

Associations membres de référence :



Sécurité / Justice

55. **(Fédéral + Local)** Lancer un programme pour lutter contre la violence et les dégradations à l'encontre des lieux de socialisation destinés aux personnes LGBTQIA+.
56. **(Fédéral)** Lancer une campagne de prévention des crimes et les agressions préméditées contre les personnes LGBTQIA+ en lien avec les lieux de dragues ou les applications de rencontres (cf guet-apens homophobes).
57. **(Européen + Fédéral + Local)** Combattre l'exploitation des travailleur·euses du sexe (TDS) par des réseaux criminels (aussi à l'international).
58. **(Fédéral + Local)** Protéger les personnes LGBTQIA+ dans le cadre carcéral ou en privation de liberté en général, a fortiori les personnes transgenres et former le personnel pénitentiaire. Respecter l'autodétermination de genre et garantir la continuité des soins spécialisés.
59. **(Fédéral)** Proposer des alternatives à l'incarcération pour lutter contre la sur-représentation des personnes LGBTQIA+ en prison (en valeurs relatives).
60. **(Fédéral)** Former les magistrat·es (notamment aux cas de garde parentale pour les personnes trans).
61. **(Local)** Améliorer la sécurité des personnes LGBTQIA+ dans les parcs publics.

Associations membres de référence :



Autodétermination

62. **(Fédéral)** Respect du droit à l'autodétermination des mineur·e·s transgenres et dépsychiatisation totale du parcours des personnes transgenres de 16 à 18 ans, autorisation de la modification du genre enregistré avant 16 ans et facilitation du changement de prénom avant l'âge de 12 ans.
63. **(Fédéral + Européen)** Suppression des marqueurs de genre à l'état civil, carte d'identité et passeport (ainsi que partout ailleurs où ce n'est pas nécessaire), en Belgique et au niveau Européen.
64. **(Européen)** Autodétermination du genre (sans établir un diagnostic de « gender identity disorder » chez un·e psychiatre) dans toute l'UE.
65. **(Fédéral)** Dégenrer les numéros de registre national et arrêter le fichage des changements de marqueurs de genre (une donnée identifie les personnes qui ont changé de genre).

Associations membres de référence :



Intersectionnalité et discriminations croisées

66. **(Entités fédérées)** Sensibiliser le grand public aux discriminations spécifiques des personnes LGBTQIA+ confrontées conjointement au racisme et à la xénophobie.
67. **(Entités fédérées + Local)** Favoriser et soutenir financièrement l'inclusion de personnes racisées (victimes de racisme) dans les associations et les institutions LGBTQIA+
68. **(Entités fédérées + Local)** Prévoir un programme d'aide aux personnes LGBTQIA+ sans domicile et travailler



avec des associations de terrain. Sensibiliser et former ces dernières aux questions spécifiques aux personnes LGBTQIA+.

69. (Entités fédérées) Désigmatiser la neurodiversité, notamment les troubles du spectre autistique (prévalence dans la communauté LGBTQIA+).

Associations membre de référence :



Sport

70. (Fédéral + Local) Réclamer une politique de tolérance zéro concernant l'homophobie, la lesbophobie la biphobie, la transphobie et l'interphobie sur les terrains, dans les gradins et dans les vestiaires

71. (Fédéral + Européen) Exiger un moratoire par rapport à l'exclusion des femmes transgenres et intersexes des compétitions féminines internationales (athlétisme, cyclisme, échecs, natation...)

Associations de référence :





Le monde connaît une vague de violences LGBTQIaphobes sans précédent qui poussent de nombreuses personnes à migrer de manière forcée ou à demander une protection internationale. Or en la matière, l'État belge ne respecte pas les conventions internationales d'accueil, tout en voulant être un pays exemplaire pour les droits des personnes LGBTQIA+. Cette contradiction ne peut continuer.

Accueil

72. **(Fédéral)** Faciliter les procédures de demande de régularisation afin de garantir la protection des personnes LGBTQIA+ migrantes.
73. **(Fédéral)** Rendre obligatoire la formation des fonctionnaires actif·ves en matière d'application du droit d'asile sur les enjeux des parcours spécifiques des personnes LGBTQIA+.
74. **(Fédéral)** Offrir une place pour tous·tes les demandeur·euse·s d'asile et ainsi mettre fin aux nombreuses violations des obligations internationales.
75. **(Fédéral)** Dans le cas où, pour des raisons liées au nombre de places ouvertes, une priorité est accordée aux personnes vulnérables, au détriment des hommes célibataires, il nous semble impératif de reconnaître la vulnérabilité des membres de la communauté LGBTQIA+ en demande de protection internationale (DPI).
76. **(Européen, Fédéral et Local)** Consulter, soutenir et reconnaître l'expertise des Refugee Lead Organizations (RLO) formées de personnes LGBTQIA+ réellement concernées et ayant connu un parcours de migration forcée, avant de mettre en place des politiques qui les visent aussi bien dans le pays d'accueil, en l'occurrence la Belgique, que dans les pays d'origine.
77. **(Fédéral)** Remplacer le CGRA, dont les procédures reposent des biais eurocentrés et des processus dégradants, par un organisme respectueux des personnes LGBTQIA+ migrantes.
78. **(Fédéral)** Les demandes d'asile pour critères liés aux discriminations LGBTQIaphobes doivent reposer sur l'autodétermination des demandeur·euses d'asile.
79. **(Fédéral)** Les interprètes lors des entretiens d'accueil doivent recevoir une formation spécifique aux questions LGBTQIA+.
80. **(Entités fédérées)** Respecter les droits fondamentaux des demandeur·euses d'asile en leur fournissant un logement, avec un souci particulier pour la sécurité des personnes racisées et LGBTQIA+. Proposer des alternatives rapides en cas de violences LGBTQIA-phobes dans ces logements.
81. **(Fédéral)** Cesser d'apprécier la validité des unions à partir de critères normatifs tel que l'écart d'âge ou le mode de cohabitation.

Associations membres de référence :



Formation

82. **(Fédéral)** Sensibiliser aux problématiques LGBTQIA+ dans le cadre de l'accueil des demandeur·euses d'asile : officier·e-s de protections, personnels des centres d'accueil, associations de bénévoles.

Associations membres de référence :





Divers

- 83. **(Fédéral)** Faciliter la cohabitation légale ou le mariage entre/avec des personnes LGBTQIA+ de nationalité hors UE.
- 84. **(Fédéral)** Augmenter les moyens structurels des associations et dispositifs accompagnant les personnes en demande d'asile, les personnes issues de l'immigration et les réfugié.e.s LGBTQIA+.
- 85. **(Local)** Soutenir les associations de terrains en contact avec les travailleur·euses du sexe migrant·es, qui font face à un risque accru de violence et d'exposition au VIH et aux IST.
- 86. **(Fédéral)** Demander un accès équitable et sans discrimination ni condition aux soins de santé pour les femmes et les personnes LGBTQIA+ sans papiers, y compris en matière de santé sexuelle et reproductive, de santé mentale et de soins spécifiques (hormones, laser, PrEP etc).

Associations membres de référence :



EGALITÉ DES CHANCES



Accès au travail, accès aux droits, promotion des talents, sensibilisation, visibilité

Réclamer les mêmes droits pour toutes est une étape incontournable pour pouvoir envisager une société inclusive, mais elle est loin d'être suffisante. En effet, chaque minorité fait face à des problématiques particulières notamment en raison de discriminations structurelles. Une refonte profonde de la société est nécessaire, dans laquelle les personnes LGBTQIA+ alliées aux personnes handicapées, grosses, racisées etc... ont un rôle pionnier à jouer.

Divers

87. **(Entités fédérées)** Assurer et consolider le soutien financier du secteur associatif LGBTQIA de manière structurelle et durable.
88. **(Entités fédérées)** Supprimer la mention du genre dans les formulaires et les documents administratifs ou commerciaux.
89. **(Entités fédérées)** Rendre les campagnes plus inclusives pour les personnes LGBTQIA+ afin de combattre l'exil rural. Promouvoir la visibilité des personnes LGBTQIA+ en milieu rural.
90. **(International)** Soutenir les partenariats avec des initiatives de défense des droits des personnes LGBTQIA+ , notamment dans le cadre européen.
91. **(Fédéral + International)** Les acteur·ices belges de la politique étrangère, tels que les diplomates, les fonctionnaires et les ONG doivent être formés et s'engager à défendre les droits des personnes LGBTQIA+.
92. **(Fédéral + Entités Fédérées)** Inclure davantage de personnes LGBTQIA+ dans les listes électorales, notamment les communautés les moins visibles : transgenres, lesbiennes...

Associations membres de référence :



Infrastructures

93. **(Entités fédérées)** Promouvoir la systématisation des toilettes non genrées dans les lieux publics et sur les lieux de travail.
94. **(Entités fédérées)** Visibiliser les commerces, l'horeca et les lieux publics qui pratiquent une politique d'inclusion et de respect des identités notamment en faisant respecter une charte "safer space".
95. **(Entités fédérées)** Normaliser le recours ponctuel à des événements en mixité choisie dans les lieux culturels et de fêtes et faire de la pédagogie à ce propos.
96. **(Entités fédérées)** Promouvoir et financer l'amélioration des conditions d'accessibilité aux événements socio-culturels : politique tarifaire, aménagement, LSF, garderie, espace calme... (les personnes LGBTQIA+ subissent souvent des discriminations croisées).
97. **(Local)** Intégrer les questions liées au genre et aux problématiques LGBTQIA+ dans la planification et l'aménagement urbain.
98. **(Local)** Favoriser l'inclusion des personnes LGBTQIA+ dans leur vie de quartier.

Education

99. **(Entités fédérées)** Renforcer un programme cohérent et évolutif d'éducation sur les questions de genre, d'orientation (diversité romantique et sexuelle) et de santé sexuelle dès le plus jeune âge , notamment au travers des manuels. L'Évras doit être davantage généralisé, dispensé plus fréquemment et ouvert à d'autres niveaux.



- 100. **(Entités fédérées)** Intégrer l'enseignement de l'histoire et de la culture LGBTQIA+ dans le parcours scolaire de tous les élèves.
- 101. **(Entités fédérées)** Former les enseignant-es aux problématiques LGBTQIphobes, et les sensibiliser aux stéréotypes de genre dès le niveau maternelle.
- 102. **(Entités fédérées)** Normaliser l'usage de l'écriture inclusive dans l'enseignement.
- 103. **(Entités fédérées)** Œuvrer à la déstigmatisation des lectures drag en milieu scolaire ou en lien avec l'enfance, dans un but éducatif.
- 104. **(Entités fédérées)** Les documents administratifs, notamment les diplômes, doivent être rédigés en accord avec le genre des personnes concernées. Par ailleurs, les diplômes obtenus doivent pouvoir être adaptés au changement de prénom et de genre (Fédération Wallonie-Bruxelles).

Emploi

- 105. **(Entités fédérées)** Garantir la sécurité et le bien-être des personnes LGBTQIA+ sur leur lieu de travail notamment en assurant la protection de la santé et des aspects psychosociaux.
- 106. **(Entités fédérées)** Normaliser l'utilisation des néo-pronoms et des accords inclusifs.
- 107. **(Entités fédérées)** Sensibiliser aux questions d'expression de genre (notamment dans des cadres requérant des tenues formelles).
- 108. **(Entités fédérées)** Mieux accompagner les personnes transgenres dans la recherche et l'accès à l'emploi.

Association membre de référence :



Travail du sexe

- 109. **(Fédéral)** Inciter les managers (maisons closes, bar à champagne) à respecter des pratiques éthiques et les responsabiliser.
- 110. **(Local)** Assurer un environnement de travail sûr pour les travailleur·euse·s du sexe, avec une protection contre les risques spécifiques à la profession sur le lieu de travail.
- 111. **(Entités Fédérées)** Interdire l'exclusion des travailleur.euse.s du sexe dans les refuges et logements d'urgence.

Associations membres de référence :



Sport

- 112. **(Fédéral)** Exiger un débat éclairé sur la participation des sportif-ves transgenres à des compétitions sportives et proposer des événements inclusifs.
- 113. **(Fédéral/Entités fédérées)** Systématiser l'accès à des vestiaires non genrés dans toutes les installations sportives
- 114. **(Entités Fédérées)** Création d'enveloppes structurelles pour les associations LGBTQIA+ qui développent des activités destinées au grand public.
- 115. **(Local)** Faciliter l'accès aux infrastructures sportives, pour les associations sportives LGBTQIA+ notamment en pérennisant des lieux ou en assurant des tranches horaires régulières.

Associations membres de référence :





Campagnes de sensibilisation

116. (Entités Fédérées) Visibiliser la communauté lesbienne, en insistant notamment sur la nécessité de soutenir les lieux de socialisation dédiés (notamment les bars avec programmation culturelle).
117. (Entités Fédérées) Visibiliser -en les incluant systématiquement dans les campagnes de sensibilisation LGBTQIA+- les communautés asexuelles et aromantiques et les violences sexuelles à leur rencontre. Reconnaître que ce sont des orientations à part entière avec leurs problématiques spécifiques et en offrant des espaces ou des moments adaptés dans les institutions et les lieux LGBTQIA+.
118. (Entités fédérées) Visibiliser les personnes bisexuelles et pansexuelles, notamment en faisant reconnaître que ce sont des orientations à part entière avec leurs problématiques spécifiques et en offrant des espaces ou des moments adaptés dans les institutions et les lieux LGBTQIA+.
119. (Entités fédérées) Visibiliser les identités de genre fluide et les personnes non-binaires.
120. (Entités fédérées) Travail du sexe : poursuivre la destigmatisation.
121. (Entités fédérées) Mieux visibiliser les personnes handicapées notamment en pointant le manque d'infrastructures et d'accès aux services.

Associations membres de référence :





JEUNESSE, VIEILLESSE, FAMILLE ET PARENTALITÉ

La vie quotidienne des personnes LGBTQIA+ englobe des expériences diverses, de la jeunesse au troisième âge. Elles forment des couples, cherchent la sécurité dans le logement et font des choix de parentalité ; elles choisissent parfois d'autres manières de vivre ensemble ou de fonder une famille. Dans tous les cas, tous les parcours de vie doivent être protégés et légitimés sans jugement.

Parentalité

122. **(International)** Un lien de parentalité dans un pays d'Europe doit avoir la garantie d'être reconnu dans l'ensemble de l'Union.
123. **(Fédéral)** Mettre un terme à la discrimination envers les couples de même sexe en matière d'adoption et de filiation.
124. **(Fédéral)** Faciliter l'accès pour les citoyen-ne-s transgenres à la procréation médicalement assistée, et au droit de pouvoir cryopréserver le sperme et les ovules.
125. **(Européen)** Ouverture du mariage pour toutes et l'adoption ainsi que la PMA pour toutes (y compris les personnes transgenres) dans toute l'UE, reconnaissance des rainbow families dans toute l'UE.

Associations de référence :



Ligue des Droits de l'Enfant

Jeunesse

126. **(Entités fédérées + Local)** Accorder plus de moyens aux centres d'accueil et d'accompagnement des jeunes LGBTQIA+, notamment en rupture familiale (Le Refuge, Refuge Ihsane Jarfi). En créer davantage afin de mieux couvrir le territoire Wallonie-Bruxelles.
127. **(Entités fédérées)** Faciliter l'accès au premier logement

Associations de référence :



Cohabitation légale

128. **(Fédéral)** Mettre fin au statut de cohabitant (qui pénalise les populations les plus fragiles).
129. **(Fédéral)** La cohabitation légale doit pouvoir s'étendre à des unions de plus de deux personnes.
130. **(Fédéral)** Reconnaître les modes de cohabitation différents (plus de deux personnes) ou les liens familiaux hors des schémas.
131. **(Fédéral)** Reconnaître les droits parentaux pour plus de deux parents.
132. **(Fédéral)** Reconnaître les liens maritaux et familiaux formés à l'étranger.

Associations de référence :





Droits reproductifs

- 133. (Fédéral) Proposer un cadre légal clair pour la GPA, qui est tolérée en Belgique. Le défaut de législation doit être comblé. Et remplacer le terme "femme gestatrice" par "personne gestatrice" dans les textes officiels (comité de bioéthique).
- 134. (Fédéral) Garantir des droits reproductifs pour tou.te.s : nous demandons un meilleur accès à la PMA, aux suivis gynécologiques non-discriminants, à la cryopréservation du sperme et des ovules et sur le plan financier, au remboursement par la sécurité sociale, pour tous les couples ou les personnes LGBTQIA+ désireux·ses d'enfanter ou de fonder une famille.
- 135. (Fédéral) Dépenalisation complète de l'avortement.

Associations membre de référence :



Plan F
Centre de Planning Familial - asbl



Seniors

- 136. (Fédéral et Entités fédérées) Instaurer un programme pour la mise en œuvre pratique d'un cadre viable pour le bien être mental et physique des seniors LGBTQIA+ qui doit être reconnu comme un droit fondamental.
- 137. (Entités fédérées) Une formation complète et adaptée doit être donnée à chaque personne qui s'occupe de seniors (médecin, psychothérapeutes, personnel de soin, personnel d'entretien, bénévole...).
- 138. (Entités fédérées) Désigner une personne de référence dans les centres de soin résidentiels, les centres de services, les services d'aides à domicile, les maisons de repos, qui reçoit une formation supplémentaire pour les seniors LGBTQIA+ afin d'accompagner les personnes LGBTQIA+, la famille et les collaborateur·ices.
- 139. (Entités fédérées) Une clause anti-discrimination mentionnant spécifiquement les personnes LGBTQIA+ doit être incluse dans toutes les institutions de soins aux personnes âgées. Cela doit être contrôlé et puis signalé par les inspections responsables en cas de violation.
- 140. (Fédéral) Un budget structurel doit être alloué pour permettre ces changements.
- 141. (Entités fédérées) Lancer une grande enquête sur les conditions de vie et de vieillissement des seniors transgenres et non-binaire.
- 142. (Entités fédérées) Les problématiques relatives au vieillissement des personnes LGBTQIA+ doivent être envisagées de manière intersectionnelle, en incluant notamment les personnes qui ont eu des expériences de migration.

associations membres de référence :





En proposant ces revendications, la RainbowHouse souhaite rappeler que les questions relatives aux communautés LGBTQIA+ ne relèvent pas uniquement de la santé ou de l'éducation permanente. La culture est un moyen incomparable de faire progresser les mentalités et de partager les expériences. Les communautés LGBTQIA+ y jouent depuis toujours un rôle moteur.

Emploi (accès à l'emploi culturel)

- 143. (Entités fédérées) déstigmatiser et mieux financer certaines expressions artistiques LGBTQIA+ (Drag Show, Cabaret...) afin de faciliter l'accès au statut d'artiste.
- 144. (Entités Fédérées) Renforcer les financements des structures culturelles qui désirent créer des emplois ou qui promeuvent l'emploi des personnes LGBTQIA+.
- 145. (Entités Fédérées) Développer l'autonomie financière des festivals, notamment dans le but de mieux rémunérer les artistes et travailleur·euses culturel·es et lutter contre la précarité.

Moyens financiers

- 146. (Entités Fédérées) Renforcer l'enveloppe structurelle pour la culture LGBTQIA+ (création, recherche...)
- 147. (Entités Fédérées + Europe) Créer des partenariats internationaux et faire de Bruxelles une capitale de la culture LGBTQIA+.
- 148. (Entités fédérées) Prévoir un plan de financement des médias indépendants LGBTQIA+ (webzine, podcasts).

Infrastructures

- 149. (Entités fédérées) Création d'un espace culturel bicommunautaire (centre d'archives) pour mettre en avant la culture LGBTQIA+, autant au niveau de la création que du patrimoine.
- 150. (Entités Fédérées + Europe) Financer des lieux de résidences à Bruxelles et en Wallonie pour des artistes s'identifiant comme LGBTQIA+ à dimension locale et internationale (en insistant sur les communautés les moins visibilisées).
- 151. (Entités fédérées + Local) Aide à la création de lieux festifs pour améliorer la diversité de ce type d'activités
- 152. (Entités fédérées) Donner des moyens ambitieux pour un véritable festival de la fierté LGBTQIA+ (Pride Week et Pride Day).

Représentation

- 153. (Entités fédérées) Augmentation du nombre d'expositions, conférence et autres événements accueillis dans les musées et centres culturels qui promeuvent la culture LGBTQIA+
- 154. (Entités fédérées) Instauration d'un quota minimum d'œuvres créées par des personnes LGBTQIA+ pour les programmes des institutions et organisations culturelles par an.
- 155. (Entités fédérées + Local) Développer une politique culturelle et associative ambitieuse pour valoriser chaque communauté LGBTQIA+, et notamment les moins visibles, lors d'événements dédiés.
- 156. (Entités Fédérées) Valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel LGBTQIA+. Inclure les personnes LGBTQIA+ dans le développement du patrimoine et du patrimoine bruxellois et wallon.

Associations membres de référence :





ECONOMIE

Les personnes LGBTQIA+ sont ciblées comme consommateur·ices et donc comme des marchés potentiels par les grandes entreprises, a fortiori pendant le Mois des Fiertés où l'image des communautés est utilisée à des fins publicitaires. Paradoxalement, les commerces locaux tenus par des personnes LGBTQIA+, notamment parmi les communautés les moins visibles, peinent parfois à survivre, alors qu'ils sont indispensables pour fédérer et proposer des endroits safer.

157. **(Entités fédérées + Local)** Création à Bruxelles d'un espace de coworking d'initiatives, talents innovants en économie sociale, solidaire et durable pour les personnes LGBTQIA+.
158. **(Local)** Soutenir l'accompagnement par les pair·es à destination des personnes LGBTQIA+ et migrantes dans la recherche d'un emploi.
159. **(Entités fédérées + Local)** Intensifier et financer les synergies entre les associations LGBTQIA+ qui développent des projets d'accompagnement d'initiatives économiques portés par des personnes LGBTQIA+ et les institutions régionales ou communales existantes.
160. **(Local)** Faciliter les démarches administratives quant à l'ouverture de commerces LGBTQIA+ et plus particulièrement mettre la priorité sur les publics peu représentés (Lesbien, Transgenre, Queer, ...).
161. **(Local)** Inciter à la diversification des aides aux ouvertures des commerces LGBTQIA+ (horeca, boutique, services, ...) dans tous les quartiers de Bruxelles (Open Soon, épargne citoyenne, mise à disposition de locaux publics, ...) qui accueillent les publics LGBTQIA+ dans un cadre accueillant et bienveillant.
162. **(International, Fédéral, Entités Fédérées et Local)** Renforcer la visibilité et la communication des commerces ou services tenus par des personnes LGBTQIA+ et/ou valorisant des marques, des gammes ou des créations de personnes LGBTQIA+, à destination des publics locaux, nationaux et internationaux.
163. **(Entités fédérées + Local)** Former le personnel des services et administrations régionales et communales, intercommunales et parcommunales dans les domaines de l'aide à l'économie (Formation All Genders Welcome)
164. **(Local)** Disposer de données qualitatives sur l'expérience des touristes LGBTQIA+ à Bruxelles

Associations membres de référence :



GLOSSAIRE



1. **Lesbienne (orientation sexuelle)** : Adjectif utilisé pour désigner une femme homosexuelle, c'est-à-dire une femme qui est attirée sexuellement et/ou romantiquement par d'autres femmes. Le terme peut être revendiqué aussi par des personnes transgenres et non-binaires.
2. **Gay (orientation sexuelle)** : Adjectif utilisé pour désigner un homme homosexuel, c'est-à-dire un homme qui est attiré sexuellement et/ou romantiquement par d'autres hommes. Le terme peut être revendiqué aussi par des personnes transgenres et non-binaires.
3. **Bisexuel-le (orientation sexuelle)** : Adjectif utilisé pour désigner une personne qui éprouve de l'attraction sexuelle ou romantique pour des personnes de plus d'un genre. Ce terme est aussi utilisé comme un parapluie pour inclure d'autres orientations notamment pansexuel-le : adjectif utilisé pour désigner une personne qui éprouve de l'attraction sexuelle ou romantique pour des personnes indépendamment de leurs genres.
4. **Transgenre (identité de genre)** : "Qualifie une personne dont l'identité de genre et/ou l'expression de genre diffère de celle habituellement associée au genre qui lui a été assigné à la naissance. Il s'agit d'un terme couple, incluant une pluralité d'identités de genre en fonction de l'auto-définition de chaque personne. Être transgenre ne se joue pas nécessairement ou exclusivement au niveau du corps : est transgenre toute personne qui, questionnant et/ou ne s'identifiant pas complètement aux rôles sociaux habituellement associés au genre qui lui a été assigné à la naissance, se définit comme tel-le" (définition tirée de la brochure "Transgenres, identités Pluriel-le" de Genre Pluriels). Les personnes non-binaires, agenres et de genres fluides sont incluses dans le parapluie des transidentités. Antonyme : cisgenre.
5. **Queer** : Se dit d'une personne dont le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et/ou l'expression de genre diffère des attentes de la société ou du modèle social hétéronormé.
6. **Intersexe (caractéristiques sexuelles)** : Les personnes intersexes naissent avec des caractéristiques sexuelles (anatomie sexuelle, organes reproducteurs, structure hormonale et/ou niveaux d'hormones et/ou motif chromosomique) qui ne correspond pas aux définitions typiques du masculin ou du féminin (définition tirée de la brochure "Protéger les personnes intersexes en Europe" de Genre Pluriels). Antonyme : dyadique
7. **Aromantique / Asexuel-le (orientation sexuelle)** : Une personne est sur le spectre aromantique si elle ne ressent peu ou pas d'attraction romantique; une personne est sur le spectre asexuel si elle ne ressent peu ou pas d'attraction sexuelle.
8. **Rainbow Family, famille arc-en-ciel** : Une rainbow family est une famille dans laquelle au moins un des parents est une personne LGBTQIA+. A la RainbowHouse, nous préférons employer ce terme qui est plus inclusif que "famille homoparentale".
9. **Pride** : La Pride est une manifestation annuelle de visibilité des communautés LGBTQIA+. C'est à la fois un événement politique, porteur de revendications et un événement festif. La Pride a été créée à la suite des "émeutes de Stonewall" aux Etats-Unis en 1969, qui ont opposé des personnes LGBTQIA+ aux forces de police, venues faire une descente dans un bar. Marsha P. Johnson, une militante transgenre

racisée et travailleuse du sexe, est une figure iconique de ce moment historique. La première Pride a été organisée à Chicago le 27 Juin 1970.

10. **Autodétermination** : L'autodétermination est un processus qui permet à une personne de choisir la façon dont elle définit notamment son orientation sexuelle, son identité de genre, son expression de genre et ses caractéristiques sexuelles. Par rapport à l'identité de genre, cela signifie qu'une personne transgenre peut définir son identité de genre de la façon dont iel le souhaite, indépendamment de l'identité de genre qui lui a été assignée à la naissance ou de son expression de genre.
11. **Pronoms** : Pronom(s) personnel(s) choisi(s) d'une personne et qui s'accorde avec son identité de genre. Il existe de nombreux pronoms : il, elle, iel, ael... Employer le mauvais pronom en présence ou en absence de la personne concernée est une micro-agression et un acte LGBTQIA phobe appelé mégenrage. On ne peut pas se fier à l'apparence d'une personne pour présumer de son identité et du pronom qu'iel utilise.
12. **Safer space** : Un espace "plus sûr" est un espace qui est perçu comme accueillant et inclusif, où les personnes peuvent vivre et exprimer leur identité, sans craindre de répercussion négative.
13. **Homophobie, lesbophobie, biphobie, transphobie, interphobie, enbyphobie (relatif aux personnes non-binaires), acephobie (relatif aux personnes asexuelles), sérophobie, etc..., LGBTQIA+phobie** : Relatif aux discriminations en raison du genre, de l'orientation sexuelle et/ou romantique ou des caractéristiques sexuelles. En Belgique les violences LGBTQIA+phobes sont toujours très présentes, particulièrement dans l'espace public. Les actes LGBTQIA+phobes sont des motifs aggravants aux yeux de la justice. D'autres types de discriminations peuvent s'y ajouter : racisme, validisme, grossophobie, agisme, classicisme etc...
14. **Privilèges (hétéro, blanc, masculin, de classe, valide)** : Avoir des privilèges, c'est bénéficier automatiquement d'une série d'avantages sur base de son identité (perçue). Les privilèges sont généralement non conscientisés par les personnes qui les possèdent. Exemple : pouvoir parler librement de son-sa partenaire, ne pas être arrêté-e arbitrairement par la police, avoir un meilleur salaire, accéder facilement à un logement etc...
15. **Racisation** : Le processus par lequel une signification est attribuée à des caractéristiques biologiques particulières des être humains, assignant ainsi les individus à différentes catégories raciales (définition tirée de la boîte à outils EqualCity). En d'autres termes, une personne racisée est une personne qui subit ou qui est susceptible de subir des actes ou des paroles racistes.





INFORMATIONS DE CONTACT

RainbowHouse Brussels Fédération LGBTQIA+

 www.rainbowhouse.be

 **42, rue Marché au Charbon 1000 Bruxelles**

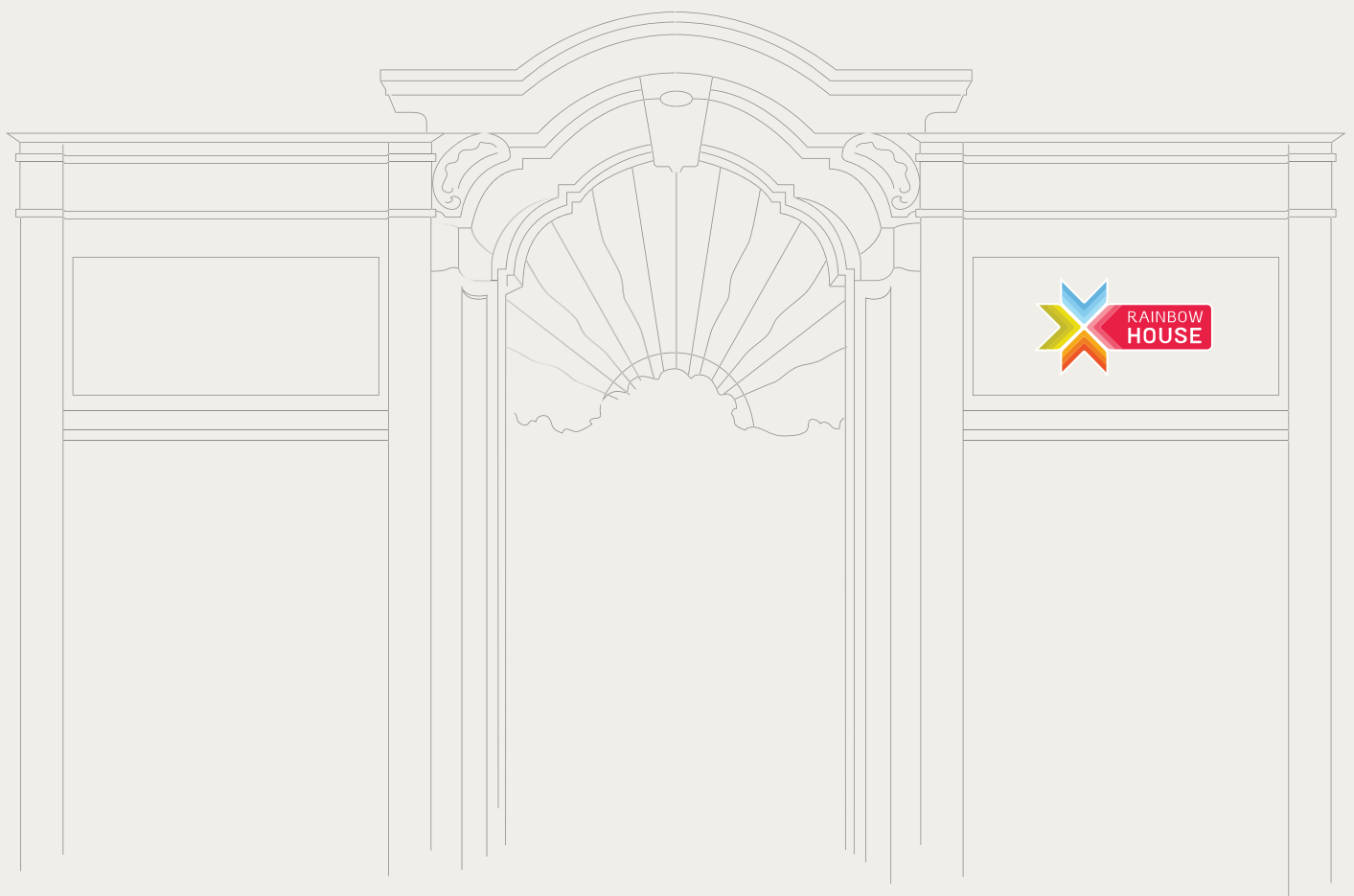
 info@rainbowhouse.be

 **02/503.59.90**

 **Flo Delval (ael/they) / Chargé-e de plaidoyer**

 flo@rainbowhouse.be

 **+32471592711**



CCL Rainbow Refugee Committee L-Tour
Alter-Visio La Ligue des droits de l'enfant
Midnimo
Brussels Women Munch Aide info SIDA Liminal UTOPIA_BXL
Fuchsia Rainbow Cops Belgium Plan F
Egalité - EU Queer Centre Brussels CHEFF
Activ'elles Sexpositive Belgium CAVE
Asexual vzw Polyamour.be
Love Health Centre Tels Quels MSC Belgium
Visite Particuliere Polyamory Belgium Merhaba
Balkan LGBTQIA+ Genres Pluriels Vulcana Anaktisi
Genres D' à Côté Straffe Ketten R.F.C Rainbow Families
CHE Belgium Bear Pride Brusel Gay Sport
Anaktisi Thérèse et iSaBeLLe Sing out Brussels
EGOW Homoparentalités
NELFA Brussels Derby Pixies Women Now
O'Yes Les identités du Baobab Transkids
Long Yang Club Rainbow Ambassadors InQlusion Ex Aequo
L'Abeille Blanche
Lets Talk About Nonbinary UTSOPI
Action.Culture .Emancipation Basta
Match Belgium Belgian Business Association Alias
Belgium Bears
Various -Voices Centre de planning familial de Jette EPOA La Garçonnière
CCL Rainbow Refugee Committee L-Tour
Alter-Visio La Ligue des droits de l'enfant
Midnimo
Brussels Women Munch Aide info SIDA Liminal UTOPIA_BXL
Fuchsia Rainbow Cops Belgium Plan F
Egalité - EU Queer Centre Brussels CHEFF
Activ'elles Sexpositive Belgium CAVE
Asexual vzw Polyamour.be
Love Health Centre Tels Quels MSC Belgium
Visite Particuliere Polyamory Belgium Merhaba
Balkan LGBTQIA+ Genres Pluriels Vulcana Anaktisi

